

Le Conseil municipal s'est réuni le 10 juin 2010 Synthèse des décisions adoptées

Objet 1 – Création d'un emploi Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le Conseil municipal a décidé la création d'un emploi CAE pour recruter un nouveau Directeur pour l'ALSH, le Directeur actuel ayant été reçu au concours d'éducateur.

Adopté à l'unanimité.

Objet 2 – Indemnisation des stagiaires au sein de l'ALSH

Cet été, en plus du Directeur, de l'animatrice et des ATSEM, des stagiaires en formation BAFA seront également recrutés, afin d'assurer un meilleur encadrement des enfants.

Le Conseil municipal a décidé de leur accorder une indemnité de 85 € par semaine.

Adopté à l'unanimité.

Objet 3 – Convention avec l'Etat relative à la dématérialisation des échanges

Le Conseil municipal a délibéré afin d'autoriser le Maire à signer une convention avec l'Etat en vue de dématérialiser le contrôle de légalité.

Adopté à l'unanimité.

Objet 4 – Subvention à l'ikastola d'URRUGNE

Une subvention de 100 € a été accordée à l'ikastola d'URRUGNE, dans la mesure où deux enfants de BIRIATOU y sont scolarisés.

Adopté à l'unanimité.

Objet 5 – Décisions modificatives

Le Conseil municipal a apporté des modifications aux ouvertures de crédits budgétaires, pour prendre en compte le changement de certaines imputations budgétaires.

Adopté à l'unanimité.

Objet 6 – Action sociale en faveur du personnel

Le Conseil municipal a décidé de prendre en charge une partie du coût de l'accueil des enfants du personnel inscrits pendant les vacances scolaires dans des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Adopté à l'unanimité.

Objet 7 – Electrification rurale programme face AB renforcement B.T. du poste bourg

Le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) a procédé à l'étude des travaux de "renforcement B.T. du poste n°1 bourg" et a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser.

Le Conseil municipal a approuvé la participation communale pour un montant d'environ 14 000 €

Adopté à l'unanimité.

Objet 8 – Avenant au marché de transport scolaire

Le Conseil général a délégué à la Commune sa compétence en matière de transport scolaire, pour une durée de trois ans, par contrat en date du 27.08.07.

Ce contrat expirant à la fin de l'année scolaire 2009 / 2010, un avenant d'un an a été conclu sur proposition du Conseil général.

La Commune a donc décidé de conclure un avenant, d'un montant de 16 871, 28 € HT, avec l'ATCRB, pour l'année scolaire 2010 / 2011.

Adopté à l'unanimité.

Objet 9 – Electrification rurale – Programme FACE AB (extension aérienne) 2010

Le Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) a procédé à l'étude des travaux de "extension BT ETCHEVERRIA Romain" et a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser.

Le Conseil municipal a approuvé la participation communale pour un montant d'environ 650 €

Adopté à l'unanimité.

Objet 10 – Subvention exceptionnelle à la Zarpai Banda

A l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'association, le Conseil municipal a décidé de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 500 €.

Adopté à l'unanimité.